

Le débat ouvert



Jeudi 20 Septembre 2007 - N° 38

827647-0000 - F: 310€

lephare@presseflamande.fr

1,10 €
Le Phare
dunkerquois

26, rue Dupouy, 59140 Dunkerque - Téléphone : 03.28.25.44.99. - Fax : 03.28.25.44.90.

Dunkerque

Projet de terminal méthanier du Port autonome de Dunkerque avec EdF « Le droit de poser toutes les questions »

La Commission Particulière du Débat Public (CPDP), chargée de consulter et de recueillir les avis locaux avant le lancement du colossal chantier de terminal méthanier a été dévoilée

C'est la rentrée aussi pour les gros dossiers ! Et après un été où il a disparu du premier plan médiatique, le terminal méthanier est revenu par la grande porte de la sous-préfecture, mardi matin, avec la présentation de la commission particulière de débat public, dont les réunions vont donner beaucoup de rythme au dernier trimestre 2007.

Investissement : un milliard !

Pour mémoire, le terminal méthanier est LE dossier qui agite le port autonome cette année. Pour implanter cette plate-forme de 50 hectares sur son territoire, et attirer vers lui une centaine de méthaniers par an, le PAD s'est associé à EdF. Ensemble, ils estiment le coût du projet à 700 millions d'euros, hors aménagement portuaire (50 à 70 millions) et raccordement et renforcement du réseau (320 millions). Mais le jeu en vaut la chandelle, puisqu'il renforcera la position de Dunkerque sur la scène des ports d'Europe du nord, générera un millier d'emplois pendant la construction, et débouchera sur une cinquantaine d'embauches en phase de fonctionnement.



Les cinq membres de la commission, avec au centre, le président Pierre-Frédéric Ténière-Buchot (gouverneur du conseil mondial de l'eau et consultant auprès de nombreuses institutions internationales), entouré de Camille Saïsset (journaliste spécifique indépendante spécialisée dans l'environnement) et de Aline Yasmine (étudiante en Master "Environnement, développement durable et risques" à Sciences-Po Paris. Derrière eux se trouvent Gustave Defrance (ancien directeur de l'école des Mines de Douai), et Claude Hanoteau (ancien directeur de l'école nationale de la magistrature de Bordeaux).

Mais avant d'en arriver là, les étapes à franchir sont encore très nombreuses. Jusqu'à présent, les maîtres d'ouvrage ont travaillé sur la théorie et les études, jusqu'à présenter un dossier de cent pages reprenant les caractéristiques du dossier. Mais on passe désormais dans la phase pratique, avec le lancement concret du débat public. Pendant deux mois, il va absorber les questions de toutes sortes qui se posent au plan local, tenter d'y apporter des réponses, et modifier peu ou prou la copie des promoteurs. Charge à eux, ensuite, de modifier ou pas leur dossier.

Une commission de cinq personnes de parcours et de personnalité divers, mais qui sembleront composer une certaine complémentarité, a été constituée. Avec un objectif majeur : « que les gens s'écoulent, explique Pierre-Frédéric

Ténière-Buchot, président de cette commission. On ne cherche pas à convaincre, à mettre les gens d'accord, ce n'est pas une médiation ». Mais tous les enjeux seront mis sur la table, sans tabou, au cours de réunions où les spécialistes auront la parole, mais pas plus que les « simples citoyens », riverains, associations, représentants de collectivités... La parole sera d'or, et les principes de cette

Est-Ouest, pas encore tranché

L'accord conclu entre le Port autonome de Dunkerque et EdF portait sur l'implantation du terminal méthanier au Cliron, sur le territoire de Loon-Plage. Mais, peut-être pour marquer son indépendance et son désir d'ouvrir au maximum le débat, la CPDP n'a pas écarté de la discussion la possibilité d'une installation au pied de la centrale nucléaire de Gravelines, de l'autre côté du port, sur un terrain de dimension équivalente. « Cela n'a pas été facile, car une grande partie des interlocuteurs sont favorables au Cliron », admet Pierre-Frédéric Ténière-Buchot. D'ailleurs, les deux promoteurs du projet considèrent que « le site Est apparaît réunir les conditions nécessaires, du point de vue notamment de la sécurité maritime et de la sécurité au sol ».

« On prend acte, mais le problème de la ZNIEFF n'est pas simple à résoudre », objecte le président de la CPDP, au sujet de la zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique. Et les souvenirs dunkerquois sont encore vivaces, des promenades d'antan sur la digue du Cliron... qui serait interdit au public en cas de terminal. Les deux sites, officiellement, ont donc encore leur chance.

commission... d'étain. Comme les initiales des fondamentaux qu'elle entend mettre en avant, équité, transparence, argumentation, indépendance, neutralité. Guidée par cet état d'esprit, la CPDP devra rendre début décembre une synthèse, amendée des cahiers d'observation construits durant les discussions.

Arguments opposables

A l'issue de ce débat public (rendu obligatoire pour ce type de projets depuis 2002 et la loi sur la démocratie de proximité), le Port autonome et EdF prendront la décision de poursuivre ou pas leur projet, à partir des propositions de la synthèse. « Généralement, les maîtres

d'ouvrage prennent l'engagement de respecter des voeux surgis du débat, par des arrangements techniques, des compensations, voire des dédommagements. S'ils ne s'y tiennent pas, cela devient des arguments opposables », précise le président de la CPDP.

Ces débats, s'ils n'ont pas pouvoir ni de décision, ni même de blocage, ont donc bien leur utilité. « On a le droit de poser toutes les questions, y compris les plus impertinentes. C'est la richesse même du débat public ». Aux acteurs du Dunkerquois d'affûter leurs arguments et leurs points d'interrogation, car passé ce cap, la balle sera définitivement sortie de leur camp...

Christophe BERRIER

Le calendrier des réunions publiques

Pas moins de neuf rendez-vous sont programmés en deux mois à peine, en tenant soin de couvrir la plus grande partie du territoire concerné, et en épargnant les vacances scolaires (du 27 octobre au 6 novembre).

Vendredi 5 octobre, 18h30, au Kursaal de Dunkerque

Réunion générale de lancement, en présence du préfet de Région et du président de la CUD, Michel Delabarre.

Lundi 8 octobre, 18h30, à la CCI de Dunkerque

Première réunion thématique, avec la DGEMP (direction générale de l'énergie et des matières premières), l'ex-Ministère de l'Industrie, qui donnera un aperçu général des trois sites français soumis à débat public, Dunkerque, mais aussi Antifer et le Verdon.

Vendredi 12 octobre, 18h30, salle Coluche de Loon-Plage

Réunion locale multi-thèmes, sur l'une des communes capable d'accueillir le terminal méthanier, en l'occurrence si l'option "est" est retenue.

Jeudi 18 octobre, 18h30, à Saint-Georges sur l'Aa

Deuxième réunion thématique, avec la DRIRE-DIREN (directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement - directions régionales de l'environnement et MEDAD (Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables). Au programme, l'écologie et l'environnement, avec les conséquences humaines, sur la faune, la flore...

Vendredi 26 octobre, 18h30, salle Caloone de Gravelines

Deuxième réunion locale multi-thèmes, sur le territoire de l'autre commune capable d'accueillir le terminal, avec l'option "ouest".

Jeudi 8 novembre, 18h30, salle des sports de Craywick

Troisième réunion thématique, avec GRT Gaz, qui sera chargé de la distribution du gaz sur le réseau national. La prévention des risques industriels sera passée au crible.

Vendredi 9 novembre, 18h, Palais du Littoral de Grande-Synthe

Réunion locale multi-thèmes.

Vendredi 16 novembre, 18h30, salle municipale de Pitgam

Réunion multi-thèmes, dans la commune qui abrite déjà l'équipement d'adaptation de pression, qui transforme le gaz avant de l'injecter dans le réseau.

Vendredi 7 décembre, 18h30, au Kursaal de Dunkerque

Réunion de clôture, avec présentation de la synthèse qui sera proposée aux maîtres d'ouvrage du projet, le Port autonome et EdF.

Par ailleurs, la CPDP pourra aussi recevoir aux heures de bureau en sa permanence du 154 avenue de la Libération à Dunkerque, où un rendez-vous peut être organisé en appelant au 03 28 68 08 16.

Enfin, il est possible de s'informer et d'avoir accès à tous les documents de ce débat public en se connectant au site www.debatpublic-dunkerque.org.

Ce grand débat public précédera la plus classique enquête publique.

26, rue Dupouy, 59140 Dunkerque - Téléphone : 03.28.25.44.99. - Fax : 03.28.25.44.99
lephare@presseflamande.fr
N°27647 - F. 110€